

APLB CONSTAT D'INTERVENTION CHRONOTACHYGRAPHE NUMERIQUE

Version: E Référence: FO130

IP1C+LIM

Organisme:

Atelier:

Marque règlementaire: DA31, n° d'agrément: 12.17.271.011.1 du 18-07-2012 modifié

Notre organisme QUALITY PARTNER est accrédité par le COFRAC pour les inspections périodiques de chronotachygraphes

numériques, accréditation n° 3-1574. Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Client facturé:

Client utilisateur:

Date du RDV: 20-10-2025 14h24

Numéro d'intervention: 3951

Date d'émission: 20-10-2025

Numéro d'ordre: 3281

Kilométrage départ (km): 116535

Ce véhicule réalise du transport international : NON (déclaration sous la responsabilité du

client)

Pour les véhicules qui réalisent du transport international, la VU installée doit être une VU 1C V2 sauf si le véhicule a été immatriculé entre le 15 juin 2019 et le 20 août 2023 (dans ce cas

la VU 1CV1 devra être remplacée par une VU 1CV2 au plus tard le 18 août 2025).

Identification du véhicule

Marque: IVECO

VRN: F / GB-126-XC

VIN: ZCFC670D905410511

MEC: 21-09-2021

Pneumatiques

Marque: MICHELIN

Dimension: 225/75 R 16

Pression: 6 bars

Identification de la VU

Marque: Continental Automotive GmbH Date de fabrication: 15-03-2021

Référence: 1381.0532113004 Version logicielle: V 4072

N° de série: 0010623766

N° d'homologation: e1-84

Marque: CONTINENTAL

Référence: KITAS 2185

N° d'homologation: e1-0002

N° de série: 0020955181

Relevé des anomalies

Identification du capteur

Liste des anomalies relevées:

00: Dépassement de la date de validité portée sur la plaquette d'installation.

Précision complémentaire : Date dernière intervention 19-10-2023

Organisme relevé sur la plaquette:

Résultat de l'intervention.

Intervention réalisée selon la procédure: PR65/U - Référence administrative : IP1C+LIM

Le technicien déclare l'intervention VALIDEE

Commentaire du technicien:

Information destinée aux autorités de contrôle : Les enregistrement du chronotachygraphe entre le 20-10-2025 14h24 et le

20-10-2025 15h45, sont de la responsabilité de notre organisme.

Cette intervention a été réalisée et validée par M BART

Stéphane, technicien habilité de l'atelier QUALITY PARTNER.

Ce technicien est authentifié par son code LOGITACH

Signature manuscrite facultative du constat